

La cuvée 2015 miel du rucher du parc des Alisiers est arrivée : pour qui ??

En avril dernier, dans le parc des Alisiers, « espace idéal pour la promotion de l'apiculture urbaine », trois ruches sont installées par la ville, deux autres devraient suivre en 2016.

Dans le bulletin municipal de juin dernier on lit « le miel récolté sera en partie réservé à la ville et constituera la cuvée « miel du rucher du parc des Alisiers » : la part de récolte du miel 2015 réservée à la ville, est en réalité réservée ... aux élus, qui peuvent l'acheter au prix de 24 € le kg !

Et si le miel du rucher était partagé avec les Antoniens et avec les Antoniennes? Les occasions de moments festifs ne manquent pas : le distribuer dans les écoles en fin de cycle maternel et élémentaire, dans les centres de loisirs ; l'offrir lors des remises de médaille du travail, ou de médaille de la famille, ou à l'occasion d'événements sportifs comme les cross des écoles, les mini-champions!

Et si la ville allait plus loin dans son engagement en faveur de l'apiculture en adhérant au réseau « abeille sentinelle de l'environnement » ?

Catherine Cressot



Les Morins : réhabilitation à moindre coût

Il aura fallu plus de cinq ans à Antony Habitat pour mener à bien les études de réhabilitation des pavillons de la résidence des Morins. Les locataires s'attendaient donc à ce que d'importants travaux soient réalisés.

Mais aucune concertation : en Juin dernier, les locataires ont découvert qu'il ne s'agissait en réalité que d'un simple ricolage des façades, avec un changement de porte d'entrée, remplacement des gouttières... Aucun travaux d'isolation thermique, aucune installation de VMC : les locataires devront encore supporter l'humidité des salles de bains et cuisines... Réhabilitation à moindre coût alors que l'office dispose d'un pécule d'1 200 000 € qui aurait pu, qui aurait dû, contribuer à une rénovation de qualité.

Gabrielle Guillaume



Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose...

De bulletin municipal en bulletin municipal, la majorité ne cesse de dénoncer l'opposition systématique, systémique, à laquelle se livrerait l'opposition. Un rapide examen sur les deux dernières séances du conseil municipal, des 25 juin et 24 septembre dernier, démontre l'ineptie des propos du plumeur de service. Jugez-en!

Lors de la séance de juin sur 21 délibérations soumises au conseil municipal le groupe « Antony avec vous » (PS, EELV, PRG, Citoyens à Antony) a voté favorablement pour 16 délibérations, il a voté contre 2 délibérations et s'est abstenu sur 3 délibérations. Lors de la séance de septembre dernier sur 17 délibérations, le groupe « Antony avec vous » a voté favorablement pour 13 délibérations, contre 3 délibérations et s'est abstenu 1 fois... Pour le maire et sa majorité voilà qui constitue une opposition systématique...

Notre conception citoyenne n'est ni l'opposition systématique ni le caporalisme comme cela est imposé par le maire à sa majorité qui jamais n'ose lever le doigt ni prendre la parole sans que le maire ne l'autorise!

Jean-Marc Feuillade



Fermeture programmée de la CPAM

La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) vient d'annoncer la fermeture de plusieurs bureaux d'accueil des assurés dans les Hauts de Seine. Celui d'Antony, situé rue des Champs, près de la mairie en fait partie. Une fois encore, c'est au nom de la rationalisation et de la maîtrise des coûts que cette décision a été prise. Le maire approuve cette politique : qu'importe si de nombreux assurés se trouvent en difficulté pour obtenir renseignements et aides pour faire valoir leurs droits.

Le conseiller municipal «Citoyens à Antony» a interpellé le maire, qui s'est montré attentif à la demande de mise en place de permanences CPAM dans les quartiers notamment au Noyer Doré.

De plus, Jean-Marc Feuillade demande au maire d'envisager dans les locaux libérés par la CPAM, le regroupement des services municipaux actuellement disséminés dans des pavillons (Service logement, police municipale, service d'hygiène, CCAS, service de médecine préventive...). En conséquence, les pavillons ainsi vacants pourront être confiés à Antony Habitat pour y loger des familles...Voilà qui contribuerait à la mixité sociale dans ce secteur pavillonnaire !

Marie-Claire Cloison



Edito Vendredi 13

Le dernier article rédigé dans chaque numéro d'Agora est toujours l'édito. C'est comme ça! Ce sont une quinzaine de lignes qui doivent constituer une synthèse dynamique du journal. Souvent écrit à la dernière minute, rédiger ces quelques lignes signe la fin de la phase de conception, pour passer à sa fabrication et sa distribution. C'est un moment joyeux et jubilatoire. Vendredi 13 novembre 2015, j'avais envie de regarder France-Allemagne avant d'écrire l'édito pour le passer ensuite aux copains pour avis. Et depuis comment l'écrire? Bien sûr il faut sortir le journal, bien-sûr il faut continuer de vivre...etc...Sinon ces ignobles salopards auraient totalement gagné, bien-sûr...Mais franchement le cœur n'y est pas ! Alors si vous non plus, vous n'avez pas vraiment envie de lire notre vision de la politique locale ce mois-ci et bien vous nous lirez une prochaine fois. En ce moment, l'essentiel est ailleurs. Nous le savons! La rédaction d'Agora s'associe très affectueusement à toutes les peines et souffrances des victimes et de leurs proches.



Fabien Feuillade



Grand Paris Express : ligne 18, ça avance, Antonypôle fait du sur place !

La Société du Grand Paris a confié en septembre dernier le contrat d'assistance à maîtrise d'œuvre du projet de la ligne 18 du métro automatique à un consortium SNC Lavalin-Transamo-Algoë. Cette ligne, qui doit d'ici 2024 relier Orly à Saclay puis Versailles, desservira Antonypôle au sud de notre ville. Antony sud sera donc à quelques minutes de l'aéroport d'Orly, à une vingtaine de minutes du centre de la capitale et à peu de temps du pôle scientifique de Saclay. Un atout pour les Antoniens... Et pourtant, la municipalité n'a toujours aucun projet de réaménagement de la zone d'activité économique aujourd'hui moribonde. Interpellée à maintes reprises, la municipalité affirme travailler sur un projet qu'elle veut manifestement garder confidentiel. En effet ses précédentes élucubrations sur l'aménagement de ce nouveau quartier ont toutes été rejetées par les habitants et les industriels. Le temps passe ... la municipalité rêvasse !



Bruno Edouard

Citoyens à Antony

Retrouvez-nous sur :

www.citoyensaantony.fr

Citoyens à Antony mène l'enquête : à quel prix remplir son caddie à Antony ? (article initial modifié)

Il y a quelques mois, l'UFC que Choisir défrayait la chronique suite à une enquête, plaçant le Monoprix d'Antony comme le magasin le plus cher de France.

L'équipe de Citoyens à Antony, dans une démarche bénévole et sans prétention scientifique, a effectué dans les commerces de moyenne surface d'Antony et des environs ses courses avec une vingtaine d'articles alimentaires et d'entretien. L'objectif consistait à observer le fonctionnement de la concurrence et son incidence sur les prix pratiqués.

Sur la commune, le groupe Casino, avec trois enseignes : Monoprix, Franprix et Leader-Price, représente les 2/3 du commerce. Il est présent dans la plupart des quartiers et couvre tous les niveaux de pouvoir d'achat.

Trois autres groupes : Auchan avec l'enseigne Simply Market, Intermarché et Lidl sont présents avec un à deux supermarchés au plus, dans quelques quartiers et relativement excentrés.

Le tableau ci-après présente la synthèse des résultats de nos paniers, et nous interpelle: la concurrence est-elle réelle... ou pas vraiment ?

Force est de constater que les enseignes de supermarché savent s'adapter à leur quartier car c'est dans les secteurs les plus populaires que les prix les plus bas sont pratiqués.

A l'inverse le Monoprix d'Antony bénéficie de son exposition en plein cœur de ville.

A l'exception du Monoprix qui est hors catégorie deux tendances se dégagent: des paniers autour de 50 € dans les quartiers populaires et des paniers d'environ 70 € dans les autres quartiers.

De tels écarts de l'ordre de 40% pour des magasins à quelques centaines de mètres les uns des autres nous laissent perplexes sur les règles de fonctionnement de la grande distribution !

Il convient d'apporter une précision sur le panier retenu. Les écarts de prix présentés s'expliquent en très grande partie par les 3 articles concernant la viande. Pour ces trois articles, des écarts de prix du simple au triple sont constatés, ce qui pèse fortement dans le prix global des paniers.

Lorsque nous retirons la viande du panier d'une part, les écarts entre les montants totaux des paniers se resserrent et d'autre part le Monoprix se situe dans les paniers chers sans pour autant distancer seul les autres magasins (Franprix). Les magasins Leader Price, Lidl restent les moins onéreux et les Simply Market rue Pascal et la fontaine et les Intermarché de Fresnes et de la rue des gouttières affichent des montants significativement plus bas!

MAGASIN	groupe	DATE	MONTANT PANIER	CLASSEMENT
Leader price baconnets	CASINO	31-oct	48,42	1
LIDL Chatenay	LIDL	26-oct	55,9	2
Leader price Parvis Bièvre	CASINO	18-oct	54,33	3
SIMPLY Rue Pascal	Auchan	19-oct	68,79	4
INTERMARCHE Gouttiere	intermarché	17-oct	70,88	5
INTERMARCHE Fresnes	intermarché	26-oct	71,49	6
SIMPLY Lafontaine	Auchan	30-oct	72,98	7
Franprix PAUL BERT	CASINO	26-oct	77,18	8
Franprix AV LeclercMassy	CASINO	22-oct	77,76	9
MONOPRIX Rue Mounié	CASINO	17-oct	90,89	10

Le panier retenu pour cette enquête est le suivant : farine, sucre en morceaux, gâteaux prince de Lu, café Carte Noire, coquillettes Panzani, riz Uncle Ben's, couscous en grain, beurre, lait demi-écrémé Lactel, yaourts nature Danone, œufs moyens Label Rouge, camembert Le Petit, pommes, carottes, pommes de terre, tomates, liquide vaisselle Paic, steak haché, poulet Label Rouge, jambon de Paris Herta. Les produits de marque n'étaient pas toujours disponibles, dans ce cas la règle a été de retenir la marque distributeur.



Quand le maire travaille pour les usuriers !

Il ne cesse au fil des numéros de bulletin municipal et des séances du conseil municipal de vanter sa gestion précautionneuse, rigoureuse, en matière financière...et pourtant voilà le maire et son adjoint aux finances qui ont dû rembourser le 12 octobre dernier l'échéance d'un emprunt souscrit imprudemment au taux d'intérêt exorbitant, usuraire, de 20,40%.

Non, ce ne sont pas eux qui l'ont remboursée, c'est vous citoyens et cela vous a coûté 850 000 €. Des collectivités, dans la même situation, ont introduit des actions en justice pour obtenir réparation du préjudice subi et ont obtenu gain de cause. Le maire d'Antony a préféré faire le dos rond et payer sans contester. Etonnant pour un si rigoureux défenseur des finances et des contribuables locaux ?

Fabien Feuillade

Patrick Devedjian supprime l'aide aux transports pour les collégiens boursiers.

170 000 euros d'économies réalisées par l'un des départements les plus riches de France sur le dos des collégiens boursiers des Hauts de Seine. C'est la brutale mesure que vient de prendre Patrick Devedjian en supprimant l'aide financière aux collégiens boursiers. L'économie ainsi réalisée qui ne représente que 0,2% de l'excédent financier du département pénalisera d'évidence les élèves les plus défavorisés. Voilà qui souligne une fois de plus le marqueur anti social de la politique de la majorité départementale.

Anne Rambaut



Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à
Citoyens à Antony,
7 ter rue Pasteur - Antony

9 ans pour obtenir un logement social selon les statistiques !

En 2014, selon le bilan présenté par le Président au conseil d'administration d'Antony Habitat, 229 demandeurs dont 35 bénéficiaires d'un échange interne, sur plus de 2 050 inscrits au fichier du service logement, ont accédé à un appartement de l'office municipal soit environ 11% : statistiquement ceci indiquerait qu'il faut en moyenne pour chaque demandeur patienter plus de 9 années. Pour rappel en 2013 grâce aux nouvelles constructions en remplacement des appartements détruits douze ans plus tôt dans le quartier du Grand Ensemble, ce sont 434 demandeurs qui avaient pu enfin accéder à un logement social.

Evidemment, il ne s'agit que de statistiques car il est et sera beaucoup plus difficile de se loger pour une famille de plusieurs enfants puisque l'office municipal a entrepris avec l'aide de la municipalité de construire ou d'acheter essentiellement des studios ou F1 et parallèlement de réduire le logement social familial. 84 logements familiaux seront en effet détruits dans le quartier du Noyer Doré alors que le Plan Local de l'Habitat ne prévoit aucun nouveau programme d'ici à 2020.

Reste, comme l'ont souligné les représentants de locataires, au conseil d'administration que la commission d'attribution de ces logements présidée par le représentant du maire, n'a toujours pas établi de critères permettant de définir des priorités pour accéder au logement dans le patrimoine d'Antony Habitat. Il faut savoir que c'est la mairie qui sélectionne préalablement trois candidatures parmi lesquelles la commission d'attribution d'Antony Habitat présidée par le représentant du maire effectuera un choix. Le représentant de la CNL au conseil d'administration, Jean-Marc Feuillade, a de nouveau demandé, l'établissement d'une grille de critères transparents et opposables à tous afin de bannir définitivement toute suspicion de clientélisme !